

Leadership des femmes

La Décennie des Nations Unies pour l'Agriculture Familiale souligne le rôle essentiel des femmes dans le secteur agricole et pose le constat selon lequel l'inégalité hommes-femmes qui, prive les femmes d'opportunités, et de l'accès aux ressources existantes, est un frein pour atteindre les objectifs de l'ODD de l'Agenda 2030 qui appréhende l'agriculture familiale dans sa globalité.



L'adhésion à des organisations agricoles, coopératives, groupements communautaires ou féminins et autres organisations administratives locales peut favoriser l'accès des femmes agricultrices à des services et marchés renforçant ainsi leur pouvoir de négociation pour accéder aux ressources naturelles et techniques comme à l'information et la formation.



Par ailleurs, ces groupements permettent le développement de réseaux professionnels, d'entraide vecteurs de confiance et d'estime de soi, de développement personnel et de force de proposition dans tous les domaines.



CONFERENCIA GLOBAL
Agricultura familiar en
el centro de los sistemas
alimentarios sostenibles

CONFÉRENCE GLOBALE
L'agriculture familiale
au cœur des systèmes
alimentaires durables

GLOBAL CONFERENCE
Family farming at
the core of Sustainable
Food Systems



Financé par
l'Union européenne



Décennie des
Nations Unies pour
L'AGRICULTURE
FAMILIALE
2019-2028



WRF
FRM
ML



Dans les régions en
développement, presque

75%

des femmes occupent des
emplois dits "informels".



Les agricultrices jouent un triple rôle, celui de travailleuse, mais elles assument aussi leur rôle domestique et social. Une telle charge de travail qui ne peut que les freiner pour prendre part à la vie politique.



La durée de travail quotidienne
des femmes rurales dépasse
d'au moins deux heures celui
des hommes..

Moins de
15%
des femmes
agricultrices sont
propriétaires de
leur exploitation.

Dans bien des pays,
les parcelles
détenues par les
femmes sont plus
petites que
celles des
hommes.

On estime à
40%

le ratio de femmes travaillant
dans le secteur agricole.

Les groupements agricoles,
coopératives et exploitations sous
contrat sont majoritairement dirigés
et gérés par des hommes.



Les principaux obstacles à la participation des femmes aux prises de décisions dans l'agriculture familiale sont les normes socio-culturelles bien ancrées, leur lourde charge de travail et leur accès limité aux biens, aux services et ressources comme l'extension agricole.

La production agricole
mondiale pourrait croître
de près de

30%

quand les femmes auront les mêmes
chances et le même accès aux
ressources que les hommes.



La garantie des droits fonciers des femmes est essentielle à la réalisation de la justice entre les genres et des objectifs mondiaux en matière d'égalité de genre. Elle nécessite une combinaison de mesures, telles que la réforme des lois favorisant l'égalité des chances d'acquérir des droits fonciers, la promotion de l'adaptation des normes, ainsi que des attitudes et comportements sociaux.